

LES TUTOS DE L'INFO



EXERCICE

#09

RENTRE DE REPORTAGE

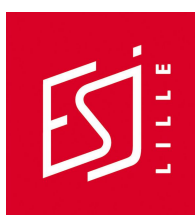
Dans le volet 2 des Tutos de l'info, **on te donne quelques astuces pour que toi aussi, tu puisses aller à la pêche aux infos** ! Dans les exercices de ce volet, on te guide pas à pas pour que tu trouves plusieurs sujets, que tu en creuses certains, que tu trouves les questions que tu poserais à des interlocuteurs et que tu rédiges les plans détaillés. Tu pourras même aller jusqu'à écrire plusieurs articles (fictifs) en suivant l'exercice du tuto #11 qui se trouve dans le troisième volet.

Cinquième étape, organiser ton article, ta vidéo ou encore ton diapo sonore en faisant... **un plan détaillé** !

Dans cet exercice, tu vas devoir mettre en pratique les conseils qu'on t'a donnés dans le tuto #09.

Dans les exercices précédents, on t'a aidé à creuser deux sujets. Le premier sur le service civique et le second sur les jeunes migrants. Dans celui-ci, **tu vas devoir réaliser les plans détaillés des deux articles que tu pourrais écrire sur ces sujets**.

Normalement, **tu as déjà réalisé des recherches et trouvé des infos, des chiffres précis en réalisant l'exercice #06**. Si ce n'est pas le cas, pas de panique ! On te remet à disposition son corrigé. Sers-toi de ces infos pour élaborer tes plans.



En revanche, on imagine que tu n'as pas vraiment interviewé les contacts qu'il faudrait interviewer pour réaliser ces sujets. Souviens-toi, on a déterminé ces contacts dans l'exercice #06. Et on a réfléchi aux questions qu'on pourrait leur poser dans l'exercice #07. Pour que tu puisses réaliser ces deux plans détaillés, **on te met à disposition de fausses interviews dans lesquelles tu pourras piocher des éléments, des citations, des chiffres...**

Bien sûr, pour réaliser tes plans détaillés, il va non seulement falloir suivre les conseils qu'on t'a donnés dans le tuto #09. **Mais aussi savoir à quoi ressemble un article.** Pour réaliser un plan détaillé, c'est mieux ! Si tu ne sais pas comment est construit un article, va faire un tour sur le tuto #11.

En gros, pour construire tes plans détaillés, tu vas devoir :

- trouver un titre.
- écrire un chapô.
- déterminer avec quoi tu illustrerais ton article et quelle serait la légende de la photo.
- distiller tes infos partie par partie et paragraphe par paragraphe en commençant par une accroche et en finissant avec une chute.
- Dans chacun de ces paragraphes, tu dois avoir une info et des éléments de preuve (mentionne bien les chiffres avec leur source ainsi que les citations des interlocuteurs que tu utiliserais).

Pour info, ton plan détaillé doit ressembler à ça :

Titre :

Chapô :

Photo + légende :

Accroche :

Partie 1 :

Paragraphe 1 : idée 1 / chiffres / citations
Paragraphe 2 : idée 2 / chiffres / citations
Paragraphe 3 : idée 3 / chiffres / citations

Partie 2 :

Paragraphe 1 : idée 1 / chiffres / citations
Paragraphe 2 : idée 2 / chiffres / citations
Exergue :
Paragraphe 3 : idée 3 / chiffres / citations

Partie 3 :

Paragraphe 1 : idée 1 / chiffres / citations
Intertitre :
Paragraphe 2 : idée 2 / chiffres / citations
Paragraphe 3 : idée 3 / chiffres / citations

Chute :

Dernières précisions : tu trouveras à la fin de ce document une grille qui te permettra de t'auto-évaluer. Ainsi qu'un corrigé.

Bon courage !

1/2 - Le service civique, un tremplin vers l'emploi ?

Voici les infos tirées des recherches :

Exemples d'éléments à creuser pour faire le tour du sujet :

1 - Qu'est-ce qu'un service civique ? : depuis quand ça existe, pourquoi, dans quelles conditions on peut en faire un, quels types de missions sont proposés, combien de temps dure un service civique, combien de jeunes en font chaque année, combien de jeunes en ont fait un depuis le début, combien sont-ils payés, peut-on renouveler un service civique...?

2 - Quels types de jeunes effectuent un service civique ? : âges, catégories socio-professionnelles, niveaux d'études, pourquoi...?

3 - Trouve-t-on du travail grâce à un service civique ? : que font les jeunes après ? Est-ce qu'ils réussissent à trouver du travail ? Dans quelles branches ? Est-ce grâce au service civique ?

Recherches (exemples) :

1 - Qu'est-ce qu'un service civique ? :

- [le site du service civique](#).
- [l'article du site Vie publique](#) à ce sujet.
- un article [publié dans le Journal du droit des jeunes](#) sur la création du service civique.
- [un article de L'Express](#) sur l'évolution du service civique (avec quelques chiffres).

2 - Quels types de jeunes effectuent un service civique ? :

- [le bilan 2016 de l'agence du service civique](#) (notamment après la page 39).
- [le rapport du Conseil économique, social et environnemental publié en 2017](#).
- [un article du Monde sur le rapport du Conseil économique, social et environnemental](#).

3 - Trouve-t-on du travail grâce à un service civique ? :

- [le site du service civique](#) parle de l'accompagnement vers l'emploi.
- [communiqué de presse de l'agence du service civique](#) qui parle de 71 % de jeunes en emploi, stage ou formation 4 à 8 mois après le service civique (chiffre à creuser auprès de l'agence !).

- [un sondage mené par l'Ifop](#) (tous les ans depuis 2015) sur l'attractivité du service civique. Plus de 200 recruteurs ont été interrogés en 2017. Ils trouvent que le service civique est un atout chez un candidat à l'embauche.
- [un sondage de TNS-Sofres publié en 2013](#) (un peu vieux) avec des chiffres sur l'emploi après un service civique.
- [un article de L'Etudiant sur le sujet](#) (et notamment sur le tremplin vers l'emploi dans le milieu associatif) avec des chiffres.
- [une étude dirigée par Valérie Becquet publiée en novembre 2011 \(assez vieille\) dans la revue Cahiers de l'action](#). L'emploi y est mentionné notamment page 58.
- [l'association Unis-cité](#) a organisé en 2017 des journées "tremplins" à destination des jeunes en service civique dans ses structures.

Voici les interviews fictives :

1 - Des jeunes qui font un service civique.

Jeanne, 24 ans, bac + 5, vient de Bretagne. Energique, souriante, porte le maillot orange de l'association Unis-cité :

- a fini ses études (master en culture) mais ne trouvait pas de travail. "On me reproche de ne pas avoir d'expérience. Mais je viens juste de terminer mes études. J'ai déjà fait deux stages dans le domaine de la culture. Mais les recruteurs estiment que ce n'est pas assez. Ils cherchent des gens plus expérimentés. Comment je peux avoir de l'expérience si personne ne me donne ma chance ?" S'est donc tournée vers un service civique pour avoir d'autres expériences.
- effectue un service civique dans un théâtre en Bourgogne. S'occupe de la communication. Organise des événements.
- espère qu'elle va pouvoir trouver du travail dans son domaine après ça. "Au moins un CDD." Sinon, reprendra des études.

Djamel, 23 ans, vient de Lyon. Un peu timide.

- a fini sa licence dans le domaine de l'environnement mais n'a pas été pris en master. Fait son service civique en attendant de pouvoir postuler à nouveau. A hésité avec une année de césure à l'étranger, mais voulait se rendre utile.
- effectue son service civique à la mairie d'Amiens. S'occupe de créer des projets pour sensibiliser les habitants. Leur explique comment recycler leurs déchets, pourquoi vaut-il mieux aller travailler à vélo ou faire du covoiturage... "Ce n'est pas exactement ce que j'aimerais faire plus tard. Mais ça reste dans le domaine de l'environnement. Et puis, c'est une première expérience. Je n'ai pas encore fait de stages..."

- Ne sait pas si ça va l'aider à trouver un travail quand il aura fini un master. "C'est cohérent avec mon parcours, mais je pense que les employeurs vont plutôt valoriser les stages que j'aurai effectués et qui seront plus en rapport avec ce que je veux faire. Je veux devenir ingénieur en génie thermique."

Luc, 21 ans, vient de Paris. Très ouvert et empathique.

- a fini ses études d'éducateur spécialisé. Mais ne trouve pas de travail dans cette branche, malgré ses trois stages dans le domaine. S'est donc tourné vers un service civique sur conseil d'une directrice de centre social. "Elle m'a dit de revenir la voir après un an de service civique dans une structure similaire à la sienne. De toute façon, dans l'immédiat, elle ne cherchait personne. Par contre, l'une des femmes qui travaille dans le centre social va partir en retraite l'année prochaine et il faudra la remplacer."
- effectue son service civique dans un centre social en banlieue parisienne. S'occupe notamment des ados. Leur fait faire des activités, des sorties. "J'ai plein de responsabilités, c'est cool. Le centre me fait vraiment confiance."
- espère trouver du travail à la fin de son service civique. "C'est un domaine qui recrute peu. J'espère qu'un an d'expérience, ça fera la différence. Mais je sais que la plupart des jeunes qui postulent dans ces structures ont aussi fait un service civique. C'est un peu la base quand on veut travailler dans le social..."

2 - Des jeunes qui ont terminé leur service civique.

Cindy, 25 ans, vient de Marseille. Dynamique, parle très vite.

- a fini ses études d'éducatrice spécialisée mais ne trouvait pas de travail. Une amie qui venait de finir un service civique de six mois lui a conseillé d'en faire un.
- a fini il y a deux mois un service civique au Centre communal d'action sociale (CCAS) de la mairie de Marseille. Rend visite à des personnes âgées, les fait sortir, les aide dans leurs démarches.
- voulait faire un service civique dans un centre social, mais n'a pas été prise. S'est rabattue sur le CCAS, car les centres sociaux accueillent aussi des personnes âgées. "J'ai mon Bafa. Je travaille dans des centres de loisirs l'été, je fais des colos. Je me suis dit que travailler auprès de personnes âgées, ça pourrait être un plus pour être prise dans un centre social. En général, les jeunes ont plus l'habitude des enfants."
- a acquis pas mal de compétences. Espère trouver du travail. Pour l'instant, ça ne donne pas grand-chose. L'a mis dans son CV et l'a bien détaillé dans sa lettre de motivation. N'a pas encore eu d'entretien. Pendant son service civique, n'a pas entendu parler d'insertion professionnelle. N'a pas été aidée du tout à la sortie. Se débrouille avec ce qu'elle avait appris pendant ses études et les conseils qu'elle trouve sur Internet. En attendant, a postulé pour

travailler dans un centre de loisirs cet été, en espérant trouver du travail en septembre.

Louis, 24 ans, vient du Nord - Pas-de-Calais. A du mal à quitter son téléphone des yeux car espère un mail ou un appel d'un recruteur. Un peu déprimé.

- a fini ses études à Sciences Po dans le domaine de la culture. Ne trouvait pas de travail malgré un stage de six mois dans un musée. S'est tourné vers un service civique.
- a effectué son service civique dans un autre musée. Aide à la création d'expositions. "C'est exactement ce que j'aimerais faire après. Mais je ne pense pas que le musée va m'embaucher, faute de moyens. J'ai fini mon service civique il y a deux semaines et ils ne m'ont rien promis. Ils ont déjà trouvé quelqu'un pour me remplacer... en service civique ! Forcément, ça leur coûte moins cher que d'embaucher quelqu'un en CDD voire en CDI..." Pourtant, estime qu'il faisait l'affaire. A bien travaillé.
- va essayer de trouver du travail ailleurs. Parle de son service civique dans son CV et sa lettre de motivation. A reçu une formation d'une journée pour préparer sa recherche d'emploi. Mais a juste appris comment faire un CV, en gros. Ce qu'il savait déjà faire.

Emeline, 25 ans, vient de Toulouse. Réservée.

- a travaillé pendant deux ans en tant que vendeuse, mais ça ne lui plaisait pas. Voulait se reconverter dans le domaine de la santé, mais n'a pas été prise en école d'infirmier par manque d'expérience et parce qu'elle a du mal à exprimer ses motivations.
- a effectué un service civique de six mois dans un hôpital, principalement chargée de l'accueil des patients et de l'organisation d'activités. "C'était vraiment génial. J'étais utile ! Beaucoup plus que lorsque je vendais des habits dans un centre commercial... Ca m'a conforté dans mon envie de devenir infirmière."
- a été acceptée en école d'infirmier. "Les gens de l'hôpital m'ont donné des conseils pour mon oral. Ca s'est très bien passé grâce à eux."

Jian, 19 ans, vient de Corse. Très souriant mais un peu timide.

- a fini un bac pro aménagements paysagers pour devenir jardinier paysagiste. Aurait pu chercher du travail, mais voulait s'engager pour la communauté avant. Tout en travaillant dans son domaine.
- a fini un service civique d'un an il y a six mois. A travaillé aux espaces verts de la mairie d'Ajaccio. A pu mettre en pratique ce qu'il a appris pendant ses études. "J'ai pu réaliser mes propres créations dans le jardin public. J'ai fleuri un espace entier. Le résultat est top. L'équipe des espaces verts était super contente."

- n'a pas bénéficié de formations sur l'insertion professionnelle pendant son service civique. Mais l'a mis en avant sur son CV et dans ses lettres de motivation et a trouvé un poste. "Le responsable qui m'a reçu m'a beaucoup parlé de mon service civique. Il m'a demandé pourquoi je n'avais pas cherché de travail tout de suite après mon bac pro. Quand je lui ai dit que c'était important pour moi de m'engager avant de commencer à travailler, il a été impressionné. C'est sûr, ça a fait pencher la balance. En plus, j'ai pu lui montrer mes réalisations. C'était pratique."

3 - Des associations, collectivités, établissements publics, structures à but non lucratif qui accueillent des jeunes en service civique.

Caroline Vasseur, responsable projets de l'association Unis-cité à Châlons-en-Champagne :

- son association propose trois types de services civiques : dans l'environnement, l'accompagnement des personnes âgées et l'accompagnement d'ados au sein du centre social.
- recrute de tout, mais constate que beaucoup de jeunes diplômés qui n'arrivent pas à trouver de boulot postulent à un service civique. "On leur reproche souvent leur manque de compétences pendant les entretiens d'embauche. Comme ils ne peuvent plus faire de stages, puisqu'ils ont fini leurs études, ils se rabattent sur le service civique." A tendance à favoriser ce type de candidature. "Je sais qu'ils préféreraient trouver un CDD, voire un CDI. Mais ils n'en trouvent pas. Dans leur cas, faire un service civique, c'est mieux que rien. Ca leur apporte de l'expérience. Et on recrute de notre côté des gens compétents. C'est du gagnant-gagnant."
- ont constaté que beaucoup de jeunes avaient du mal à trouver un travail derrière. "Notre job, ce n'est pas de les aider à trouver un boulot à la sortie de leur service civique. Mais on les aide quand même. Après tout, ils s'engagent, ils rendent service. C'est normal de leur rendre l'ascenseur. On organise désormais des « journées tremplins » au mois de juin."

Omar Benala, directeur du centre social de Croix-en-Ternois :

- deux jeunes sont recrutés en service civique chaque année. L'un s'occupe des jeunes, l'autre des adultes. Ils sont chargés d'encadrer certaines activités.
- préfère recruter des jeunes en année de césure. Par exemple, des jeunes qui n'ont que deux ou trois matières à rattraper à la fac et qui font un service civique à côté. "Pour moi, les jeunes diplômés, c'est un CDD ou un CDI qu'il faut leur donner. On n'est pas censés donner autant de responsabilités à un jeune en service civique qu'à un salarié. Pourtant, c'est ce qu'on observe quand les structures prennent un jeune qui vient d'avoir son master. C'est pas normal ! Les employeurs leur reprochent de ne pas avoir assez d'expérience"

alors que, bien souvent, ils ont déjà fait des stages. Un service civique n'y changera rien. Quand ils parlent d'expériences, ils veulent quelqu'un qui a déjà travaillé un ou deux ans en CDD. Pas quelqu'un qui a fait un service civique. Ca n'a pas la même valeur..."

- n'aide pas les jeunes à trouver du travail à la fin de leur service civique puisqu'ils reprennent en général leurs études.

4 - L'agence du service civique à Paris.

Chantale Levy, chargée de communication à l'agence.

- "Les structures ne sont pas obligées de mettre en place des formations à l'insertion professionnelle. C'est selon leur bon vouloir. Certaines le font, car elles veulent donner un coup de pouce aux jeunes qui vont chercher du travail derrière. Certaines structures embauchent également des jeunes qui ont fait leur service civique chez eux."
- "71 % de jeunes sont en emploi, en stage ou en formation 4 à 8 mois après leur service civique. Parmi eux, 30 % sont en emploi. Ce qui fait environ un cinquième du nombre total. Ca peut paraître peu, mais le service civique n'a pas été créé pour devenir un tremplin vers l'emploi !"

5 - Les missions locales et Pôle emploi.

Nathan Leroy, conseiller Pôle emploi dans la Nièvre :

- reçoit des candidats qui ont effectué un service civique. Certains ont du mal à trouver un emploi. Leur conseille effectivement de valoriser cette expérience dans leur CV et lettres de motivation. "Certains employeurs leur en parlent beaucoup pendant leurs entretiens d'embauche. C'est un plus, c'est sûr. C'est toujours de l'expérience, ça montre un certain engagement." Ne sait pas si les jeunes qui ont fait un service civique trouvent plus facilement du travail que d'autres. Par contre, "certains jeunes ne trouvaient pas de travail avant leur service civique et en ont trouvé après".

Fatoumata Diale, responsable de la mission locale de Tours :

- oriente les jeunes qui ont peu, voire pas de diplômes vers des services civiques. "Certains jeunes ne veulent pas reprendre de formation. Ils veulent travailler, mais ils ne trouvent pas de travail. Faire un service civique, c'est mieux que rien. Ils touchent un peu d'argent. Ca leur va. Et au final, on constate que ça leur remet souvent le pied à l'étrier. Ils ne trouvent pas forcément de travail derrière, mais ils acceptent de faire une formation, par exemple."

6 - Des recruteurs dans le domaine du social (des centres sociaux par exemple). Ou dans d'autres domaines.

Jean-Jacques Dempion, responsable du centre social de Sedan :

- ne recrute pas souvent vu les coupes budgétaires. Mais quand recrute, cherche un jeune qui a de l'expérience. "On cherche des jeunes qui ont leur Bafa, qui ont déjà fait des stages ou déjà effectué un service civique. C'est important pour nous de voir s'ils savent vraiment travailler avec le public qu'on reçoit. Des jeunes, des adultes, des personnes âgées parfois en difficulté. Avoir fait des études dans le domaine du social, ça ne fait pas tout. Le service civique prouve leur engagement."

Jeanine Thomas, responsable recrutement à la mairie de Deauville :

- "Avoir fait un service civique, c'est un plus. Mais on ne cherche pas spécifiquement de jeunes qui en ont fait un. On cherche des jeunes avec une bonne formation et de la motivation. Parfois, certains n'ont jamais fait de stages. Il faut arrêter de chercher un jeune qui aurait dix ans d'expérience. Ça n'existe pas. Pour avoir de l'expérience, il faut avoir travaillé. Nous, on recrute parfois des jeunes qui n'ont jamais fait de stages. Parfois même en CDI. C'est à ça que sert la période d'essai. On les forme et s'ils ne font pas l'affaire, on arrête le contrat. Mais, au moins, on leur aura donné une chance de montrer ce qu'il valent."

2/2 - L'administration française fausse-t-elle l'évaluation médicale de l'âge des jeunes migrants isolés pour éviter de les prendre en charge ?

Voici les infos tirées des recherches :

Exemples d'éléments à creuser pour faire le tour du sujet :

1 - Qu'est-ce qu'un migrant ? : d'où viennent-ils ? Où vont-ils ? Pourquoi quittent-ils leur pays ? Quelle différence avec un réfugié ? Avec un demandeur d'asile ?

2 - Les jeunes migrants en France : d'où viennent-ils ? Quel est leur parcours ? Arrivent-ils seuls ? Quel âge ont-ils selon les évaluations ? Qu'est-ce qu'un mineur isolé ?

3 - Comment l'âge des jeunes migrants est-il évalué ?

4 - Le statut des jeunes migrants en France : quel statut s'ils sont reconnus majeurs ? Quel statut s'ils sont reconnus mineurs ? Quel recours s'ils sont reconnus majeurs alors qu'ils clament être mineurs ? En fonction de ce statut, comment sont-ils pris en charge ? Combien de mineurs sont pris en charge par l'Aide sociale à l'enfance ?

5 - L'administration fausse-t-elle l'évaluation médicale ?

Recherches (exemples) :

1 - Qu'est-ce qu'un migrant ?

- [l'article de Libération à ce sujet.](#)
- [l'article de l'ONG Amnesty international à ce sujet.](#)
- [l'article d'Europe 1](#) (des chiffres).
- [l'article de France 24.](#)

2 - Les jeunes migrants en France :

- [le site de l'Unicef \(cette page aussi\).](#)
- [l'article de Ouest France.](#)
- qu'est-ce qu'un "mijeur" : [l'article de France info](#) et [le dossier d'InfoMIE](#), le centre de ressources sur les mineurs isolés étrangers.

3 - Comment l'âge des jeunes migrants est-il évalué ? :

- [d'après une circulaire](#), les départements doivent d'abord mener un entretien (notamment vérifier ses papiers) avant de procéder à des examens médicaux en cas de doute (radios osseuses, examens dentaires ou des parties génitales).

- [l'article du Figaro](#) qui détaille la procédure.
- [d'après une ancienne éducatrice spécialisée travaillant à l'Aide sociale à l'enfance](#) chargée d'évaluer l'âge des migrants, les départements recevant beaucoup de jeunes ont mandaté des associations pour évaluer l'âge des migrants. Les autres passent par l'Aide sociale à l'enfance.
- les services de la police aux frontières peuvent aussi être chargés de l'évaluation de l'âge des migrants, [comme mentionné dans un article du Monde](#).

4 - Le statut des jeunes migrants en France :

- [le guide créé par infoMIE](#).
- s'ils sont reconnus mineurs, ils sont pris en charge par l'Aide sociale à l'enfance. Mais peu le sont de prime abord, [comme le montre un article du Monde](#).
- ils peuvent alors effectuer un recours devant le juge. Dans ce cas, [d'après Amnesty International](#), 50 % sont reconnus mineurs.
- s'ils sont reconnus majeurs, ils sont en situation irrégulière.
- Ils peuvent [demander l'asile](#).
- Ou être [reconduits à la frontière ou expulsés](#).
- [Article de Rue89](#) (de 2014) qui explique que certains migrants reconnus majeurs après avoir été aidés par l'Aide sociale à l'enfance sont emprisonnés.

5 - L'administration fausse-t-elle l'évaluation médicale ? :

- un article du [Monde](#) revenant sur la remise en cause de la fiabilité des radios osseuses du poignet menées pour déterminer l'âge des migrants.
- plusieurs responsables d'associations et d'ONG [ont appelé à la fin des tests osseux et des examens physiologiques](#).
- une ancienne éducatrice spécialisée travaillant à l'Aide sociale à l'enfance, chargée d'évaluer l'âge des migrants, [a démissionné face à cette pratique qu'elle juge inhumaine](#).
- [l'article de L'Obs](#), qui cite Corinne Torre, responsable France de Médecins sans frontières, pour qui *"tout est fait pour prouver que les mineurs étrangers isolés sont majeurs"*.
- [l'article d'Europe 1](#), qui cite Jean-François Martini, de l'association Gisti (Groupe d'information et de soutien des immigrés). Il soutient que de fausses évaluations sont réalisées.

Voici les interviews fictives :

1 - Des jeunes migrants reconnus mineurs, reconnus majeurs ou en recours.

Jonathan, 16 ans, vient du Congo. Très timide. Emmittouflé dans la doudoune qu'on lui a donnée :

- a fui le Congo, où des milices déciment les populations. Est arrivé en France en mars.
- est tombé rapidement sur une structure à Lille qui vient en aide aux mineurs isolés. Lui ont trouvé un toit dans une paroisse ainsi que des vêtements chauds.
- a engagé les démarches pour être reconnu mineur dès son arrivée. "L'association qui m'aide m'a tout de suite envoyé évaluer mon statut. L'entretien a duré quelques minutes. Ils ont regardé mes papiers, m'ont posé quelques questions. C'était fini." Mais n'ont pas cru en ses papiers d'identité. L'ont reconnu majeur. Depuis, attend d'autres papiers comme son certificat de naissance pour faire un recours. Est toujours hébergé dans une paroisse.

Tarek, 17 ans, vient de Syrie, pays en guerre. Très mature malgré son jeune âge :

- a entamé son périple pour venir en France après la mort d'une partie de sa famille dans des bombardements.
- est arrivé en France il y a quelques mois. A vécu dans la rue avant d'être repéré par une association. N'est pas hébergé mais vit dans la rue avec d'autres migrants pour éviter les dangers. Peut se nourrir grâce aux maraudes et à certains foyers qui lui ouvrent leurs portes à l'heure des repas.
- une association l'aide avec ses papiers. A été reconnu majeur. "Je n'ai pas de papiers... Ils m'ont fait des tests. Ils ont regardé mes mains, mes dents. Et ils en ont conclu que je suis majeur." Tarek a tenté le recours devant le juge, mais ça n'a pas fonctionné. "Je risque d'être expulsé."

Bakhit, 15 ans, vient du Soudan du Sud. Très optimiste, souriant. A l'air un peu gauche dans son pantalon trop grand pour lui :

- a fui le Soudan du Sud, pays en guerre civile, il y a plus d'un an. A traversé l'Afrique et la Méditerranée pour rejoindre la France. Est arrivé il y a quelques mois.
- a dormi dans la rue pendant plusieurs semaines avant d'être pris en charge par une association qui vient en aide aux mineurs isolés. A été hébergé quelques jours, avant d'être confié à l'Aide sociale à l'enfance. A effectivement été reconnu mineur après des tests osseux. "Les personnes que j'ai rencontrées pendant mon entretien étaient bienveillantes. J'ai raconté mon histoire. Plus tard, je suis allé faire les tests. Et ils m'ont reconnu mineur."

- depuis, il est hébergé dans un foyer et va à l'école, en bac pro vente. "J'ai beaucoup de chance. Les autres jeunes que j'ai rencontrés ont, pour la plupart, été reconnus majeurs. Certains ont été expulsés. Ils sont retournés dans leur pays en guerre. Moi, je ne dors plus dans la rue, je vais à l'école. Je vais peut-être avoir un avenir."

2 - Des associations qui viennent en aide aux jeunes migrants :

Camille François, 24 ans, en service civique dans une association qui vient en aide aux mineurs isolés :

- seulement trois personnes aident les mineurs isolés, dont deux en service civique. Elle leur cherche un hébergement, une autre personne leur cherche une école. Et une troisième cherche des fonds.
- difficile de trouver des hébergements. Depuis quelques mois, des paroisses ont ouvert leurs portes.
- les migrants viennent principalement d'Afrique. Ils sont arrivés seuls. Ont souvent dormi dans la rue avant d'être repérés par des associations et dirigés vers cette association qui s'occupe plus particulièrement des mineurs pas encore reconnus comme tels. Ont entre 14 et 17 ans.
- "Quand ils arrivent, la première chose qu'on fait avant même de leur trouver un hébergement, c'est de regarder leurs papiers, s'ils en ont, et de prendre un rendez-vous d'évaluation de l'âge. Mais la plupart du temps, ils ne sont pas reconnus mineurs et donc pas pris en charge. On lance alors un recours auprès du juge pour enfants."
- "Les entretiens durent le plus souvent cinq minutes. On leur pose quelques questions. Parfois, ça suffit à déterminer qu'ils sont majeurs. Comme si on pouvait déterminer ça en cinq minutes. D'autres fois, on leur demande de passer des tests. Le plus souvent des tests osseux. Mais ces tests ne veulent rien dire, ils sont critiqués. Comment savoir avec exactitude l'âge de quelqu'un en regardant son poignet ? C'est impossible..."
- l'expulsion est rarement demandée.

3 - Les associations et ONG qui demandent la fin des tests osseux et physiologiques.

Boubakar Thiary, membre de Médecins sans frontières :

- l'association procure des soins aux migrants et a ouvert un centre médical à Pantin, près de Paris. Mais leur procure aussi une assistance juridique.
- reçoit des jeunes migrants qui viennent surtout d'Afrique et ont fui des pays en guerre. Entre 13 et 17 ans.
- les oriente vers les tests d'évaluation. "On espère toujours qu'ils seront bien reconnus mineurs pour qu'ils soient pris en charge. Mais l'Etat fausse les

tests. Les entretiens ne durent que quelques minutes. On a l'impression que l'objectif, c'est de prendre en charge le moins de jeunes possible. Normalement, en cas de doute, on doit favoriser la prise en charge. Surtout devant des jeunes en détresse. L'Etat fait tout l'inverse. Et les tests physiologiques pratiqués sont remis en cause depuis des années par des médecins. Il est impossible de déterminer l'âge de quelqu'un de manière aussi précise en regardant son poignet. Le test osseux est devenu une manière de réguler les flux migratoires. Souvent, les jeunes ne sont pas reconnus mineurs. Du moins, avant le recours. C'est honteux. Que ferions-nous si c'étaient nos enfants ?”

- demande la suppression des tests osseux au profit d'entretiens et de prise en charge systématique en cas de doute.

4 - Des médecins ou chercheurs qui remettent en cause la fiabilité des tests osseux et physiologiques.

Denise Trukler, radiologue :

- on demande de plus en plus aux médecins de faire passer des tests osseux aux jeunes migrants.
- “Ces tests ne sont pas fiables. Ils reposent sur la comparaison des os de la main avec une base de données établie il y a près de cent ans aux Etats-Unis auprès d'une population aisée. Or, la maturité osseuse dépend de beaucoup de facteurs, dont l'origine géographique et l'état de santé.”
- “Ce n'est pas éthique de demander ce type d'examens à des médecins. On ne peut pas déterminer l'âge d'une personnes à quelques semaines près comme ça.”

5 - L'Aide sociale à l'enfance (la direction, des éducateurs...).

Karine Vianet, responsable de l'aide sociale à l'enfance en Dordogne :

- réalise des évaluations d'âge auprès des jeunes migrants pour déterminer s'ils ont droit à une prise en charge ou non.
- “On ne falsifie en rien les tests. On reçoit tous les jeunes pendant au moins dix à quinze minutes. On leur pose des questions, on regarde leurs papiers. Parfois, on les fait authentifier. On est obligés de faire ça, car beaucoup de jeunes mentent sur leur âge pour être pris en charge. On ne peut pas prendre en charge tous les migrants. La politique est différente pour les adultes. Mais on ne fausse pas les tests pour prendre en charge le moins de jeunes possible, c'est faux.”
- “Quand on a un doute, on demande des tests physiologiques et notamment osseux, c'est vrai. Mais on ne le fait pas systématiquement. Ca nous aide à

avoir une idée de l'âge du jeune. Mais on est conscients que ces tests ne sont pas fiables à 100 %. C'est juste un indice de plus."

- "Dans le doute, on prend en charge le mineur en question."
- "On leur trouve un hébergement et on scolarise ceux qui ont moins de 16 ans. Pour les autres, les établissements scolaires ne sont pas obligés de les accueillir."

8 - Le ministre de l'Intérieur (vraies citations).

- "Le problème des mineurs non accompagnés est grave. Les départements sont aujourd'hui en grande difficulté pour le traiter. C'est pourquoi le président de l'Association des départements de France, M. Dominique Bussereau, a demandé au Premier ministre de s'attacher à le résoudre. Un groupe de travail a donc été constitué, réunissant des représentants de l'État et des départements."
- "Ce sujet difficile sur le plan humain l'est également sur le plan des finances publiques locales. Le président du conseil départemental du Pas-de-Calais nous disait l'autre jour à quel point les difficultés financières de son département étaient grandes, les dépenses ayant augmenté de façon considérable. Il en va de même dans de nombreux départements."
- "S'agissant de la détermination de l'âge, on estime aujourd'hui, vous le savez, que la moitié à peu près de ceux qui se disent mineurs ne le sont pas. Dans un département comme le Pas-de-Calais, cela peut atteindre 70 % !"

Voici la grille d'auto-évaluation :

| | Oui | Non |
|---|-----|-----|
| Ai-je bien mis au propre toutes les infos que j'ai récoltées ? | | |
| Ai-je bien souligné ou surligné les infos qui vont ensemble en utilisant un code couleur ? | | |
| Ai-je bien regroupé toutes les infos qui vont ensemble par catégorie ? | | |
| Ai-je bien construit mon plan en ayant en tête l'angle de l'article ? | | |
| Les éléments développés dans le plan détaillé permettent-ils de démontrer ce que je voulais démontrer ? | | |
| Mon plan détaillé est-il construit dans un ordre logique (soit de l'info la plus importante à l'info la plus précise, soit de l'info la plus récente à celle qui permet de contextualiser le sujet) ? | | |
| Ai-je bien fait attention à ce que mon article ne ressemble pas à une dissertation ? | | |
| Ai-je une bonne accroche (qui permet de faire comprendre à mon lecteur le sujet et qui lui donne envie de lire mon article) ? | | |

| | | |
|---|--|--|
| Chacun de mes paragraphes est-il associé à une nouvelle idée ? | | |
| Ai-je bien des éléments de preuve pour chacun de mes paragraphes ? | | |
| Mon article va-t-il être vivant ? Ai-je bien inséré des citations ou des éléments de description pour que le récit soit incarné ? | | |
| Ai-je pensé à insérer des intertitres et/ou des exergues ? | | |
| Ai-je une bonne chute (qui ne soit pas une conclusion dans laquelle je résume tout ce que je viens de raconter) ? | | |

Voici le corrigé, un exemple de plan détaillé pour les deux sujets :

1/2 - Le service civique, un tremplin vers l'emploi ?

Titre : Le service civique, un tremplin vers l'emploi ?

Chapô : En 2016, près de 100 000 jeunes ont effectué un service civique. Beaucoup espèrent que leur engagement sera apprécié par les recruteurs et facilitera leur recherche d'emploi. Est-ce le cas ?

Photo + légende : Jeanne, 24 ans, a décidé d'effectuer un service civique dans un théâtre, car elle ne trouvait pas de travail malgré un master en culture.

Accroche : Histoire de Jeanne, qui a fini ses études mais ne trouve pas de travail.

Partie 1 : beaucoup de jeunes espèrent que le service civique favorisera leurs recherches d'emploi

Paragraphe 1 : comme Jeanne, de nombreux jeunes ne trouvant pas d'emploi à la sortie de leurs études se sont tournés vers le service civique. Objectif : acquérir une nouvelle expérience et décrocher, enfin, un CDD voire un CDI :

- le profil des jeunes en service civique dans [le bilan 2016 de l'agence du service civique](#) (notamment après la page 39).
- le profil des jeunes en service civique dans [le rapport du Conseil économique, social et environnemental publié en 2017](#).
- [un article du Monde sur le rapport du Conseil économique, social et environnemental](#).
- témoignages de Luc, Cindy et Louis (il faudra choisir).
- interview de Caroline Vasseur, responsable projets de l'association Unis-cité à Châlons-en-Champagne, qui confirme que beaucoup de jeunes diplômés qui n'arrivent pas à trouver de boulot postulent à un service civique.

Paragraphe 2 : d'autres n'étaient pas encore en recherche d'emploi avant de postuler. Mais la plupart espèrent quand même que leur service civique les aidera à trouver du travail.

- interview d'Emeline, en reconversion professionnelle.

Partie 2 : faire un service civique ne les aide pas directement à trouver un travail

Paragraphe 1 : le service civique leur apporte des compétences :

- témoignages des jeunes.
- témoignages des responsables qui les recrutent.

Paragraphe 2 : l'objectif n'est pas de les aider à trouver du travail :

- article [publié dans le Journal du droit des jeunes](#) sur la création du service civique.
- témoignage de Cindy, qui a terminé son service civique mais n'a pas reçu de formations sur l'insertion professionnelle.
- témoignage de Louis, qui a reçu une formation d'une journée.
- interview de Chantale Levy, chargée de communication à l'agence du service civique, qui explique que le service civique n'est pas censé devenir un tremplin vers l'emploi.
- interview de Caroline Vasseur, responsable projets de l'association Unis-cité à Châlons-en-Champagne, qui met en place des "journées tremplins".

Exergue : "Le responsable qui m'a reçu m'a beaucoup parlé de mon service civique. Quand je lui ai dit que c'était important pour moi de m'engager avant de commencer à travailler, il a été impressionné. C'est sûr, ça a fait pencher la balance."

Paragraphe 3 : un cinquième des jeunes qui ont fait un service civique en emploi 4 à 8 mois après :

- [communiqué de presse de l'agence du service civique](#) qui parle de 71 % de jeunes en emploi, stage ou formation 4 à 8 mois après le service civique.
- interview de Chantale Levy, chargée de communication à l'agence du service civique, qui détaille ces chiffres.
- témoignage de Jian, qui a trouvé du travail derrière.
- [un sondage de TNS-Sofres publié en 2013](#) (un peu vieux) avec des chiffres sur l'emploi après un service civique.
- [un article de L'Etudiant sur le sujet](#) (et notamment sur le tremplin vers l'emploi dans le milieu associatif) avec des chiffres.
- [une étude dirigée par Valérie Becquet publiée en novembre 2011 \(assez vieille\) dans la revue Cahiers de l'action](#). L'emploi y est mentionné notamment page 58.

Paragraphe 4 : le service civique est apprécié par les employeurs, mais d'autres critères entrent en jeu dans le recrutement.

- [un sondage mené par l'Ifop](#) (tous les ans depuis 2015) sur l'attractivité du service civique. Plus de 200 recruteurs ont été interrogés en 2017. Ils trouvent que le service civique est un atout chez un candidat à l'embauche.
- interviews de Nathan Leroy, conseiller Pôle emploi dans la Nièvre, et de e Jean-Jacques Dempion, responsable du centre social de Sedan, pour qui le service civique est un plus.
- interview d'Omar Benala, directeur du centre social de Croix-en-Ternois, pour qui les recruteurs attendent surtout un jeune avec de l'expérience en CDD.
- interview de Jeanine Thomas, responsable recrutement à la mairie de Deauville, qui prend surtout en compte la motivation et peut très bien recruter des jeunes sans expérience.

Chute : Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Education nationale, espère que cette année, le service civique attirera 150 000 jeunes (soit 25 000 de plus qu'en 2017). Un scandale pour certains, qui estiment que les 448 millions d'euros alloués devraient plutôt être investis dans une politique plus efficace de lutte contre le chômage des jeunes.

2/2 - L'administration française fausse-t-elle l'évaluation médicale de l'âge des jeunes migrants isolés pour éviter de les prendre en charge ?

Titre : Le test osseux, "une manière de réguler les flux migratoires" ?

Chapô : De nombreux migrants sont déclarés majeurs après un test osseux. Pourtant, cet examen est controversé en raison de son manque de fiabilité. L'Etat est accusé de multiplier ce type de tests pour ne pas prendre en charge les jeunes migrants, économies obligent...

Photo + légende : Tarek, syrien de 17 ans, risque d'être reconduit à la frontière maintenant qu'il a été reconnu majeur après des tests physiologiques.

Accroche : "Je risque d'être expulsé." Histoire de Tarek.

Partie 1 : le statut des migrants varie en fonction de leur âge

Paragraphe 1 : plusieurs jeunes migrants ont été expulsés, voire même emprisonnés après avoir été reconnus majeurs :

- [Article de Rue89](#) (de 2014) qui explique que certains migrants reconnus majeurs après avoir été aidés par l'Aide sociale à l'enfance sont emprisonnés.

Paragraphe 2 : l'évaluation de l'âge des migrants est cruciale : s'ils sont reconnus mineurs, ils sont pris en charge par l'Aide sociale à l'enfance. Sinon, ils risquent l'expulsion :

- s'ils sont reconnus mineurs, ils sont pris en charge par l'Aide sociale à l'enfance. Interview de Karine Vianet, responsable de l'aide sociale à l'enfance en Dordogne.
- Mais peu le sont de prime abord, [comme le montre un article du Monde](#).
- s'ils sont reconnus majeurs, ils sont en situation irrégulière.
- ils peuvent [demander l'asile](#).
- ou être [reconduits à la frontière ou expulsés](#).

Paragraphe 3 : les associations qui les aident les envoient systématiquement faire évaluer leur âge. Quand ils sont reconnus majeurs, elles lancent un recours auprès d'un juge pour enfants :

- interviews de Camille François, 24 ans, en service civique dans une association qui vient en aide aux mineurs isolés et de Boubakar Thiary, membre de Médecins sans frontières.

- pendant leur recours, on les surnomme des “mijeurs”. [L'article de France info](#) et [le dossier d'InfoMIE](#), le centre de ressources sur les mineurs isolés étrangers.
- en cas de recours, [d'après Amnesty International](#), 50 % sont reconnus mineurs.

Partie 2 : l'Etat accusé de multiplier les tests physiologiques non fiables pour ne pas avoir à prendre en charge les jeunes migrants

Paragraphe 1 : le recours quasiment systématique aux tests physiologiques alors qu'une circulaire prône leur recours en dernier lieu :

- témoignages de Jonathan et Bakhit qui racontent comment leur évaluation s'est passée.
- [d'après une circulaire](#), les départements doivent d'abord mener un entretien (notamment vérifier les papiers) avant de procéder à des examens médicaux en cas de doute (radios osseuses, examens dentaires ou des parties génitales).
- [l'article du Figaro](#) qui détaille la procédure.

Exergue : “Ces tests ne sont pas fiables. Ils reposent sur une base de données établie il y a près de cent ans aux Etats-Unis auprès d'une population aisée. Or, la maturité osseuse dépend de beaucoup de facteurs, dont l'origine géographique et l'état de santé.”

Paragraphe 2 : la fiabilité des tests osseux remise en cause :

- un article du [Monde](#) revenant sur la remise en cause de la fiabilité des radios osseuses du poignet menées pour déterminer l'âge des migrants.
- interview de Denise Trukler, radiologue.

Paragraphe 3 : l'Etat accusé de multiplier ce type de tests pour ne pas prendre en charge les jeunes migrants :

- [l'article de L'Obs](#), qui cite Corinne Torre, responsable France de Médecins sans frontières, pour qui *“tout est fait pour prouver que les mineurs étrangers isolés sont majeurs”*.
- [l'article d'Europe 1](#), qui cite Jean-François Martini, de l'association Gisti (Groupe d'information et de soutien des immigrés). Il soutient que de fausses évaluations sont réalisées.
- interview de Boubakar Thiary, membre de Médecins sans frontières, qui a l'impression que l'objectif de l'Etat, c'est de prendre en charge le moins de jeunes possible.
- interview de Karine Vianet, responsable de l'aide sociale à l'enfance en Dordogne, qui assure que c'est faux.

Partie 3 : l'accueil des jeunes migrants a un coût

Paragraphe 1 : de plus en plus de jeunes migrants arrivent en France :

- [chiffres sur site de l'Unicef \(cette page aussi\)](#).
- [chiffres dans l'article de Ouest France](#).

Intertitre : Le seul moyen de "faire le tri" ?

Paragraphe 2 : les accueillir coûte de l'argent :

- interview du ministre de l'Intérieur.

Paragraphe 3 : comme certains d'entre eux mentent, il faut bien trouver une manière d'évaluer leur âge :

- interview du ministre de l'Intérieur.

Partie 4 : quelles solutions ?

Paragraphe 1 : des associations et des médecins demandent la fin des tests osseux :

- plusieurs responsables d'associations et d'ONG [ont appelé à la fin des tests osseux et des examens physiologiques](#).
- une ancienne éducatrice spécialisée travaillant à l'Aide sociale à l'enfance, chargée d'évaluer l'âge des migrants, [a démissionné face à cette pratique qu'elle juge inhumaine](#).

Paragraphe 2 : Gérard Collomb annonce qu'un groupe de travail a été créé pour réfléchir à une solution :

- interview du ministre de l'Intérieur.

Chute : Reste à savoir si les solutions apportées par ce groupe seront satisfaisantes. Et applicables. L'évaluation de l'âge des migrants suscite en effet des débats houleux à l'Assemblée depuis quelques années. Certains membres des Républicains préconisent le recours systématique aux tests osseux. Le contraire même de ce que demandent de nombreux médecins et associations.